



Doc. 12293
19 juin 2010

Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

Rapport sur les pouvoirs

Président de l'Assemblée

1. Conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 4 du Règlement, le Président de l'Assemblée a reçu des pouvoirs de représentants et de suppléants pour la troisième partie de la session ordinaire de 2010 de l'Assemblée, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des Etats membres.
2. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la ratification des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. *La France* a nommé deux nouveaux suppléants pour remplacer M. Hunault, démissionnaire, et occuper un siège vacant.
4. *La Moldova* a nommé un nouveau représentant et un nouveau suppléant pour occuper deux sièges vacants.
5. En cas de réclamation ou de contestation motivée les pouvoirs contestés seront renvoyés sans débat à la commission appropriée qui fera rapport à l'Assemblée conformément aux articles 7 et 8 du Règlement.

Membres

France

Suppléants

M. Rudy SALLES (Nouveau centre)
M^{me} Annick GIRARDIN (Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche)

Moldova

Représentant

M. Vladimir VORONIN (Party of Communists)

Suppléant

M. Grigore PETRESCO (Party of Communists)

